

**DANS CE
NUMÉRO :**

Mot du président	2
Mot du directeur général	2
Plantes exotiques	3
Berces	3
Rivière Centrale	4
Qualité de l'eau	5
PDE	5
Comités locaux de l'eau	6
OCMHH	7
Juin - Mois de l'eau	7
Écol'eau	8
Campagne d'arbres	8
WET	8
Lac du Gros Ruisseau	9
Projets à surveiller	9
Projets à venir en 2021	10

La gestion durable des eaux pluviales, un outil pour s'adapter aux changements climatiques



Une solution à la portée de tous pour faire face aux changements climatiques est sans contredit la gestion durable des eaux pluviales. En effet, les changements climatiques conduisent à de nombreuses modifications du climat dont le régime de précipitation, qui engendrera une augmentation des précipitations printanières et hivernales et une hausse des précipitations abondantes et extrêmes. Les refoulements d'égouts, les surverses et les ravinements sont des conséquences qui risquent de s'accroître.

Les eaux pluviales, ou eaux de ruissellement, désignent à la fois l'eau de pluie et l'eau provenant de la fonte des neiges. Dans un modèle de gestion durable des eaux pluviales (GDEP), l'eau de ruissellement est considérée comme une ressource. Ainsi, plutôt que de tenter d'évacuer l'eau le plus rapidement possible, il est important de favoriser l'infiltration et la rétention des eaux sur un site, un écoulement lent, ainsi que des méthodes de filtration avant leur arrivée dans les cours d'eau. La gestion durable des eaux pluviales est une

mesure qui accroît la résilience des communautés face aux changements climatiques, notamment en limitant les risques d'inondations, de refoulements du réseau d'égout et d'érosion.



Afin d'outiller au mieux les municipalités de la zone de gestion et de les accompagner dans leur adaptation face aux changements climatiques, l'OBVNEBSL a organisé en février 2020, une forma-

tion sur la gestion durable des eaux de pluie. L'événement a rassemblé une quarantaine de participants, pour la majorité des employés ou élus municipaux. Lors de cette journée, Mme Fabienne Mathieu, urbaniste experte en GDEP, a fait un tour d'horizon des problématiques causées par la gestion conventionnelle de l'eau de pluie et les avantages d'une gestion plus durable de l'eau de pluie en milieu urbanisé.

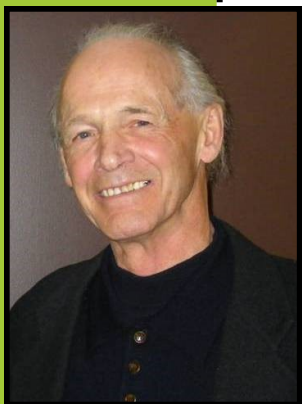
Plusieurs outils et programmes existent. Communiquez avec l'OBVNEBSL ou rendez-vous sur notre [site internet](#) pour plus d'informations!



« La gestion durable des eaux pluviales est une mesure qui accroît la résilience des communautés face aux changements climatiques, notamment en limitant les risques d'inondations, de refoulements du réseau d'égout et d'érosion. »

N'imprimez pas ce bulletin, consultez-le plutôt à l'écran!

Mot du président : Mes meilleurs vœux



Francis Gagné,
président de
l'OBVNEBSL

Mes meilleurs vœux, au mois de décembre 2020, pour la Nouvelle Année 2021, sont que tous soient en sécurité à l'abri d'une infection à la covid, que tous reconnaissent l'importance de prendre soin de notre petite cellule familiale ou d'amis les plus proches, de jeter par-dessus bord ce qui n'est pas essentiel, de continuer malgré l'adversité notre recherche du vrai, du beau et du chaleureux.

Ces vœux s'adressent en premier lieu à notre belle petite équipe : Simon Tweddell, notre dynamique et motivateur directeur général, nos deux coordonnatrices de projets Alexa Bérubé Deschênes et Raphaële Terrail et nos deux chargés de projets, avec nous depuis moins d'un an, Marie-Camille St-Amour et notre petit dernier Dominic Carbonneau. Je les remercie

pour leur passion et leur détermination dans le travail nécessaire qu'ils accomplissent dans le vaste territoire de plus de 8 000 kilomètres carrés. Leur transition vers le télé-travail s'est somme toute bien opérée.

Ces vœux sont dirigés également vers notre Comité exécutif, Simon Massé, 1^{er} Vice-président, Étienne Bachand, 2^e Vice-président, Gwendoline Tommi-Morin, Secrétaire et Marie-Pier Bédard, Trésorière. Dans la dernière année, Marie-Pier est venue prendre la relève de Marie-Hélène Langis. C'est un bonheur pour une organisation telle la nôtre d'avoir un comité exécutif vigilant et créatif!

Je remercie nos administratrices et nos administrateurs du Conseil d'administration qui nous

confirment la richesse de leur diversité dans la conduite de nos affaires : le municipal, la gestion intégrée du Saint-Laurent, le récréotourisme, le récréatif, l'enseignement, le développement, l'agriculture et l'agroalimentaire, les gestionnaires de barrages, l'industrie, la forêt publique, la forêt privée et le citoyen, sans oublier nos précieux conseillers. Pour 2021, je nous souhaite la venue d'un représentant des premières nations : leur savoir sur notre territoire ne peut qu'être bénéfique.

Au nom du conseil d'administration, de l'équipe professionnelle des employés, de tous les membres des comités sectoriels de l'eau, je vous souhaite des Fêtes chaleureuses et une année 2021 remplie de bonheur!

Mot du directeur



Simon Tweddell,
directeur général de
l'OBVNEBSL

C'est avec plaisir qu'on vous présente cette nouvelle édition du *Point de chute*.

Il serait difficile de commencer cette édition 2020 sans parler de la pandémie de COVID-19 et du confinement. Ce triste événement a certainement bousculé nos pratiques internes et très rapidement l'équipe de l'OBVNEBSL s'est retournée vers le télétravail pour poursuivre les mandats et tenter de contenir cette pandémie. Sans être l'idéal, les plateformes en ligne de vidéoconférences ont certainement aidé à maintenir le rythme pour réaliser notre mandat premier de promotion, de mise à jour et du suivi de la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau (PDE) avec les partenaires de notre territoire qui sont restés fidèles à la mission malgré cette situation.

Je dois saluer particulièrement l'équipe de l'organisme qui a dû planifier et s'ajuster à ces conditions hors du commun pour la réalisation de travaux et de suivis terrains prévus cet été et cet automne. Je parle entre autres de la campagne d'arbustes riverains, du suivi/contrôle de plantes exotiques envahissantes, de l'organisation de l'événement Juin Mois de l'Eau, de l'inventaire de lacs en villégiature et de tous les travaux des projets en agroenvironnement sur le bassin versant de la rivière Centrale. Et j'en passe! Alexa, Raphaële et Marie-Camille, je vous lève mon chapeau, MERCI !!

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Dominic Carbonneau qui s'est joint à l'équipe en novembre dernier pour entre autres faire la promotion d'actions du PDE mais

aussi pour le volet de sensibilisation à travers notre programme Écol'Eau. Bienvenu Dominic !

On se souhaite une année 2021 avec un grand retour (on l'espère) des rencontres et des activités en présentiels qui faciliteront nos actions de mobilisation pour une meilleure gestion intégrée des ressources en eau du territoire. Ça nous a sérieusement tous manqué de vous voir en personne.

Je remercie finalement les administrateurs de l'OBVNEBSL pour leur temps et leur dévouement malgré cette pandémie en commençant par M. Francis Gagné, président motivé de l'OBVNEBSL.

Bon temps des fêtes à tous et à toutes !

Suivis de plantes exotiques envahissantes

« Heureusement, aucun des lacs visés n'avaient de myriophylle à épis. »



Lac St-Damase

Les suivis et détections ont visé deux espèces exotiques envahissantes, soit la berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*) et le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*).

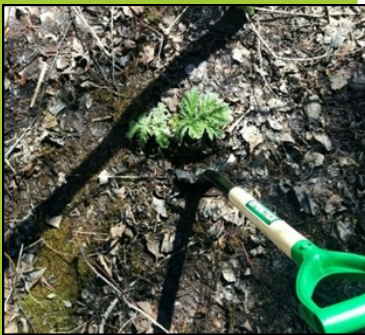
Les suivis sur les sites de berce sphondyle ont pour but de déterminer les vecteurs de disséminations des graines sur des colonies à fort potentiel de dissémination.

Quatre secteurs, soit St-

Octave-de-Métis, Saint-Joseph-de-Lepage, St-Damase et la rivière Matane, ont été suivis. Dans ces secteurs, 6 colonies ont été visées. Sur certains sites, la dissémination des graines a été importante et les colonies ont augmentées significativement de superficie, alors que pour d'autres le scénario est complètement inverse. D'avantage d'analyses devront être effectuées afin d'en arriver à une conclusion claire.

Les sites visés pour la détection de myriophylle à épis ont été sélectionnés en milieux de villégiature privés, soient des lacs à fort potentiel d'invasion n'ayant jamais été inspectés vu leur caractère privé (lac St-Hubert, lac à Gasse, lac à l'Anguille, lac Minouche, lac des Îles et lac St-Damase). Heureusement, aucun des lacs visés n'avaient de myriophylle à épis. Par contre, des problématiques de qualité d'eau ont pu être observées.

Berce du Caucase et berce sphondyle



Berce du Caucase au printemps, Photo: OBVNEBSL



Berce sphondyle, Baie-des-Sables Photo: OBVNEBSL

L'OBVNEBSL a complété une 4^e année de contrôle et d'éradication des populations de berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), travaux s'inscrivant dans le cadre d'un plan d'action régional mis sur pied par le **Groupe de travail sur la berce du Caucase et la berce sphondyle au Bas-Saint-Laurent**. Nous avons coordonné et réalisé des interventions de contrôle sur 9 sites et un suivi sur 6 sites supplémentaires. Cela a permis d'interrompre le renouvellement des réserves de semence et de favoriser le

rétablissement de la biodiversité. Aucune nouvelle colonie de berce du Caucase n'a été répertoriée cette année. Cependant, deux nouvelles colonies de berce sphondyle ont été découvertes, soit l'une dans La Mitis (St-Octave-de-Mitis) et l'autre dans La Matanie (Baies-des-Sables). Au terme de ces quatre années d'interventions terrain, certaines colonies ont vu leur taille chuter drastiquement et d'autres semblent éliminées définitivement. Cependant, malgré tous les efforts investis, certaines ont de nouvelles colo-

nies satellites de grande taille d'où l'importance d'un suivi serré et constant pour encore plusieurs années. L'OBVNEBSL, avec l'UQAC, l'OBVMR et le CRD, élabore un projet de recherche universitaire sur la concentration en furanocoumarine dans la berce sphondyle.

Pour visionner la vidéo d'une intervention de contrôle de la berce du Caucase, cliquez [ici](#).



Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

Ça bouge dans le bassin versant de la rivière Centrale!

Le bassin versant de la rivière Centrale chevauche les municipalités de Saint-Simon-de Rimouski et Notre-Dame-des-Neiges. La rivière s'écoule dans le marais maritime de l'Anse des Riou, un territoire d'intérêt écologique.

Cet automne, l'OBVNEBSL a opté pour la réalisation de capsules vidéo plutôt que sur les rencontres annuelles en champs. Elles seront diffusées en janvier, février et mars 2021.

Plusieurs problématiques ont été observées sur la rivière Centrale. Tout d'abord, lorsque l'eau de la rivière Centrale a été échantillonnée en 2013, elle était de mauvaise qualité due, entre autres, à de grandes quantités de sédiments. Considérant l'importante occupation agricole du bassin versant, un portrait environnemental a été réalisé. Ce portrait a permis d'identifier diverses problématiques dont l'érosion sévère du

lit et des berges de la rivière, des bandes riveraines de faible qualité et la présence de traverses à gué, ponts et ponceaux problématiques.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale, diminuer l'érosion des berges et accroître la biodiversité dans son bassin versant, plusieurs actions ont été réalisées. Tout d'abord, en 2015, onze entreprises agricoles ont adhéré à une démarche collective coordonnée par l'OBVNEBSL en partenariat avec le MAPAQ. Plusieurs journées de sensibilisation, des tests de cultures intercalaires et des aménagements de haies brise-vent (près de 10 km) avaient alors été réalisés. Depuis 2018, plusieurs efforts sont faits pour diminuer les sources de sédiments vers les cours d'eau, en passant par l'aménagement de bandes riveraines élargies (près de 6 km depuis 2019), l'implantation de cultures

de couverture pour garder les sols dans les champs et, éventuellement, la réfection de traverses à gué désuètes.

Voici les actions réalisées en 2020 :

4,44 km de bandes riveraines réalisées chez 5 entreprises agricoles

932 m de haies brise-vent réalisées chez 3 entreprises agricoles

24 ha en cultures intercalaires

27 ha en céréales d'automne

Plusieurs visites en champs pour de futurs aménagements

La délimitation de la ligne des hautes eaux chez une entreprise agricole

La délimitation de la bande riveraine réglementaire chez 2 entreprises agricoles

La distribution et la pose de 75 nichoirs à hirondelles bicolores (total de près de 150 nichoirs depuis 2019)

Une campagne d'échantillonnage de la qualité de l'eau

Des visites terrain pour le projet de réfection d'une douzaine de traverses à gué prévu en 2021

La réalisation de 3 capsules informatives qui seront diffusées en janvier, février et mars 2021

La création d'un logo pour la démarche collective

Cet automne, en raison de la pandémie, l'OBVNEBSL a opté pour la réalisation de capsules vidéo plutôt que sur les rencontres annuelles en champs. Ces capsules informatives seront diffusées aux producteurs agricoles de la démarche collective et seront également disponibles aux acteurs sur le territoire. Elles porteront respectivement sur 1. La biodiversité et les aménagements des abords de la rivière Centrale, 2. La réglementation dans les cours d'eau et 3. Les pratiques de conservation des sols.

Également, un logo a été créé cet automne afin de représenter le projet collectif de la rivière Centrale. Les agriculteurs, riverains et personnes concernées par le projet, seront invités à coller celui-ci sur une fenêtre de leur maison et/ou établissement afin de susciter un sentiment d'appartenance au projet.



Des riverains impliqués dans la restauration des berges !

À la suite de l'intérêt marqué de certains riverains à participer aux efforts de restauration de la rivière Centrale, l'idée est venue, en 2019, de leur proposer un projet leur permettant de végétaliser les bandes riveraines élargies de leurs terrains. Le programme Affluents Maritime était alors tout désigné pour réaliser celui-ci.

Ainsi, entre 2019 et 2020, treize riverains ont accepté de participer au projet pour un total de 3745 arbustes plantés sur près de 2,5 km de bandes riveraines le long de la rivière Centrale. Les bandes riveraines reboisées étaient des bandes riveraines élargies dont la largeur à partir du cours d'eau pouvait varier entre 10 à 15 m et pouvaient compter plusieurs rangées d'arbustes comprenant du saule, de la viorne trilobée, de l'érable rouge, de l'épinette blanche, etc.



Suivi de la qualité de l'eau du Réseau-Rivière

Cours d'eau suivis de 2018 à 2020 par l'OBVNEBSL et ses partenaires :

-  : Riv. Trois-Pistoles
-  : Riv. Rimouski
-  : Riv. Mitis
-  : Riv. Matane
-  : Riv. Centrale (embouchure)

Légende

-  : Bonne
-  : Mauvaise
-  : Satisfaisante
-  : Très mauvaise
-  : Douteuse

Plusieurs analyses de qualité de l'eau sont effectuées chaque année sur le territoire de l'OBVNEBSL. Certaines rivières sont suivies de façon permanente de mai à novembre dans le cadre du Réseau-Rivières du Québec, coordonné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MELCC), à raison d'un échantillonnage par mois. Étant donné la fermeture des laboratoires ce printemps, ces tournées se sont échelonnées de juillet à novembre 2020.

L'OBVNEBSL assure l'échantillonnage de la rivière Rimouski, alors que divers partenaires assurent le suivi d'autres rivières, soit les rivières Trois-Pistoles (observateur local), Mitis (MRC de La Mitis) et Matane (MRC de La Matanie).

En plus, grâce à une entente de partenariat entre la Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE) du MELCC et l'OBVNEBSL, le suivi de la qualité de l'eau d'une station à l'embouchure de la rivière Centrale à Saint-Simon a pu être réalisé de juillet à octobre 2020.

Bonne nouvelle, depuis cette année, le MELCC a raffiné ces techniques d'analyses et du calcul de l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) et nous invite dorénavant à visualiser les résultats en considérant des groupes de trois années d'analyse (2018, 2019 et 2020). Voir le tableau.

En complément, un partenariat entre le MAPAQ, l'UQAR et l'OBVNEBSL a permis de réaliser un suivi de qualité d'eau toujours sur la rivière Centrale, mais cette fois-ci, dans le milieu et en amont du bassin versant.

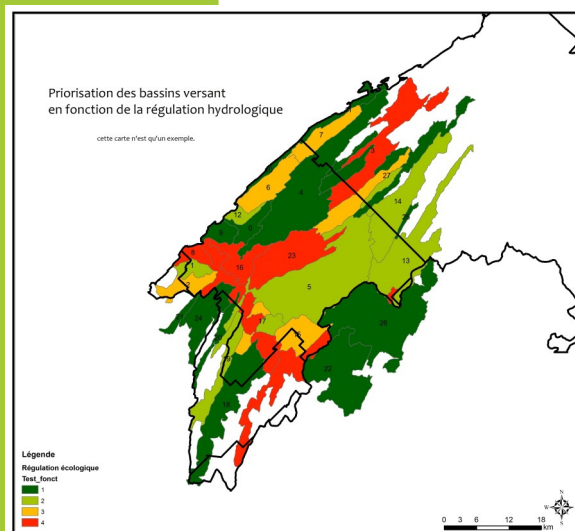
Le plan directeur de l'eau

Au cours de l'année 2020, et ce malgré le contexte pandémique, la mise en œuvre du PDE s'est poursuivie. En par-

tenariat avec les acteurs de l'eau, l'OBVNEBSL a réalisé de nombreuses actions et projets portant notamment sur les problématiques de qualité de l'eau, de pollution diffuse, de biodiversité; de même que des actions de sensibilisation et d'information.

Cette année, le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du PDE de l'OBVNEBSL par le *Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques* (MELCC) a été réalisé au moyen d'une application-web, l'AGIRE, développée en collaboration entre le *Regroupement des organismes de*

bassins versants du Québec (ROBVQ) et le MELCC. Afin de respecter cette exigence, l'ensemble du PDE de l'organisme a été transféré dans cette application. L'objectif de ces démarches est de faciliter le suivi de la mise en œuvre du PDE par l'OBV et par le ministère. Cet outil sera rendu accessible aux acteurs de l'eau du territoire dans les prochaines années.



AGIRE

Application de gestion intégrée des ressources en eau

Faits saillants des comités locaux de l'eau (CLEau)

Cleau Matane

La Ville de Matane est très préoccupée par les problématiques de consommation d'eau potable et de gestion durable des eaux de pluie. Depuis 2012, avec son programme d'économie d'eau potable, les citoyens ont à leur disposition des outils pour réduire leur consommation en eau potable. En 2019, la Ville a encouragé l'installation de toilettes à débit ultra faible par la mise en place d'incitatif (remise de 50\$). A la suite d'une pre-

mière phase de débranchement des gouttières en 2019, un incitatif a également été mis en place au printemps 2020 pour favoriser l'installation de bariils récupérateur d'eau de pluie sur les terrains. Cette initiative a pour but de réduire la quantité d'eau de pluie se retrouvant dans le réseau d'égouts, évitant les rejets dans la rivière Matane.

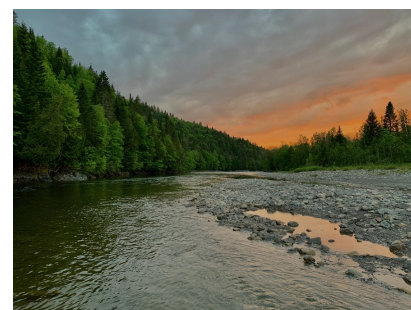


Photo : Samuel Lamarre – rivière Matane

Cleau Mitis

Plus besoin d'expliquer la problématique que représente les plastiques à usage unique pour l'environnement. Après une seule utilisation, ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement ou directement dans l'environnement, les cours d'eau et le fleuve. La MRC de la Mitis a annoncé, dans l'été, sa stratégie de bannissement des plastiques à usage unique, faisant d'elle la première au Québec à mettre en place un tel plan de lutte.



Photo: OBVNEBSL

Souignons également que le Parc régional de la rivière Mitis, inauguré en 2017, a engagé depuis l'été dernier une coordonnatrice à temps plein. Celle-ci aura pour mandat de favoriser la démarche auprès des municipalités impliquées dans le projet.

Cleau Rimouski



Photo : OBVNEBSL

Les étangs vernaux (EV) ou étangs temporaires sont des milieux humides avec une valeur écologique importante et

pourtant peu connus. Ils abritent une faune diversifiée et spécialisée, et de nombreuses espèces à statut précaire. Souvent de petites tailles, ils sont présents dans différents types d'écosystèmes. En 2018, David Coulombe, professeur de biologie au Cégep de Rimouski, a lancé un projet de recherche visant à répertorier et documenter les EV du territoire de la Forêt d'enseignement et de recherche de Macpès et de la municipalité de Saint-Marcellin. L'objectif est de

mieux connaître les facteurs qui déterminent la diversité et l'abondance des différentes espèces indicatrices des étangs vernaux. Les données et les échantillons récoltés lors de ce projet ont permis à des étudiant.e.s finissant.e.s en Sciences de la Nature de réaliser des projets d'initiation à la recherche lors de leur cours d'activité synthèse en chimie-biologie aux hivers 2019 et 2020, avec la collaboration de chercheur.e.s de l'UQAR.

Cleau Trois-Pistoles

La rivière Trois-Pistoles était bien connue historiquement pour sa frayère à éperlan arc-en-ciel. Cependant, aucune activité de fraie n'a été documentée depuis 1980. C'est dans ce contexte que le Bureau d'écologie appliquée, en partenariat étroit avec l'OBVNEBSL réalisera un projet débutant au printemps 2021 visant la protection de l'éperlan arc-en-ciel et de son habitat dans la rivière Trois-Pistoles. Des inventaires seront

réalisés afin d'évaluer l'utilisation de la frayère par l'éperlan arc-en-ciel. La qualité de l'habitat sera également sous la loupe du groupe d'étude, notamment pour évaluer les éventuels impacts des enrochements réalisés dans les années 1990 dans le cours d'eau Bonhomme Morency, sur la qualité de l'eau et la vitesse du courant nécessaires à la production de l'éperlan.



Photo : Alain Létourneau – rivière Trois-Pistoles

Mise à jour du PDE : OCMHH

Dans le cadre d'une mise à jour du PDE concernant les milieux humides et hydriques, exigée par le MELCC et en lien avec la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH) adoptée en 2017



Photo: OBVNEBSL – MH Saint-Honoré

exigée par le MELCC, l'OBVNEBSL a travaillé à l'élaboration d'Objectifs de Conservation des Milieux Humides et Hydriques (OCMHH) à l'échelle des bassins versants. D'ici juin 2021, le PDE devra contenir des objectifs de conservation ou de restauration des milieux humides et hydriques.

Les fonctions écologiques des milieux humides seront à la base de l'élaboration des objectifs à l'échelle du bassin versant ([PDE-OBVNEBSL mise à jour](#)). Une cartographie des

services écologiques rendus par les milieux humides est en cours de réalisation. En janvier 2021, les municipalités du territoire seront consultées, à travers un sondage, afin d'identifier certaines problématiques (inondations, érosion, pollution) sur leurs territoires. Les résultats du sondage permettront la réalisation de la cartographie de vulnérabilité des bassins versants. À partir de là, l'OBVNEBSL élaborera les objectifs de conservation et de restauration des milieux humides et hydriques en concertation avec le secteur municipal et la table de concertation de l'organisme.

Juin - Mois de l'eau



Simon Tweedell
Directeur général
Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)

En 2017, juin a été déclaré le mois de l'eau par le Gouvernement du Québec. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et d'éduquer la population sur l'eau et ses enjeux.



Pour souligner Juin - Mois de l'eau, nous avons publié quatre capsules vidéos en lien avec la thématique 2020, soit la protection et l'utilisation durable de l'eau. La capsule 1 visait à expliquer le concept d'un bassin versant et des eaux de ruissellement. La capsule 2 et la capsule 3 étaient axées sur des solutions simples et efficaces pour contrer le ruissellement, c'est-à-dire la gestion durable des eaux pluviales (GDEP) et les bandes riveraines. La capsule 4, quant à elle, visait à sensibiliser le public face à sa consommation en eau potable pour réduire à la source le gaspillage de cette précieuse ressource. Les vidéos ont été diffusées via notre réseau de

contacts, notre page Facebook, ainsi que sur le site internet de notre organisme. Deux entrevues ont également été réalisées.

La remise du Prix Anselme Gagné a habituellement lieu en mars de chaque année lors de la journée mondiale de l'eau. Toutefois, en raison de la pandémie, celle-ci a été reportée lors de l'événement Juin – Mois de l'eau. Cette distinction a donc été remise à Monsieur Jean-Denis Dutil qui s'est impliqué pour assurer la santé et la mise en valeur du lac Noir, à Saint-Marcellin. M Dutil a notamment été responsable du projet de mise en valeur des étangs vernaux de Saint-Marcellin, il s'est impliqué dans la qualité de l'eau du lac Noir, il a instauré un pro-

gramme de mise aux normes des installations septiques et il a contribué à la réalisation d'une entente de conservation des milieux humides avec les propriétaires privés des étangs Fortin. Rappelons que le prix Anselme Gagné vise à souligner annuellement la contribution remarquable d'un individu ou d'une organisation à la protection et à la mise en valeur de la ressource eau, et ce, dans un contexte de développement durable.

Juin - Mois de l'eau est une initiative prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Programme éducatif Écol'eau

Nous avons réalisé une 10^e année du programme éducatif Écol'eau. Ce programme vise la sensibilisation des jeunes du primaire à l'importance de la protection de l'environnement et à la valeur de l'habitat du poisson. Près de 300 élèves de 9 écoles primaires et secondaires ont pris part à différents volets de ce programme. Ils ont pu côtoyer un aquarium-incubateur rempli d'œufs de saumons et suivre la transformation de ces œufs en alevins.



En raison de la pandémie, toutes les activités éducatives liées au programme ont dû être réinventées! Ainsi, sept capsules vidéo ont été présentées en classe et ont permis aux élèves d'en apprendre davantage sur le saumon Atlantique, la pêche, ainsi que la préservation des milieux naturels.

Une seule mise à l'eau a été effectuée avec les élèves, qui ont respecté la distanciation sociale tout au long de l'activité.

Campagne végétalisez vos berges à petit prix!

La campagne d'arbustes riverains a été un succès en 2020 malgré les défis imposés par la pandémie. Près de quatre-vingts commandes ont été passées et ont été livrées à quatre points de chute. Plusieurs espèces étaient disponibles, soit le myrique baumier, le rosier inerme, la viorne trilobée, le sureau du Canada, la verge d'or du Canada, la vigne des rivages, l'iris versicolore et l'élyme des sables. Cette dernière espèce a été disponible grâce à la collaboration avec le comité ZIP

du Sud-de-l'Estuaire. Des nichoirs à hironnelle bicolore, fait par une entreprise locale d'ébénisterie, ont également été disponibles durant la campagne.

Un concours de la plus belle et fonctionnelle bande riveraine a aussi été réalisé. L'heureuse gagnante est madame Michèle Ouellet de Matane dont la bande riveraine est située le long du fleuve Saint-Laurent. Cette dernière est composée de plusieurs

rangées de rosiers, d'élymes des sables, de saules et d'un sureau.



Gagnante du concours, Photo : OBVNEBSL

Programme éducatif sur l'eau : WET !

La collaboration avec l'Association Canadienne des Ressources Hydriques, dans le cadre d'organisation de formation pour le Projet WET, a été particulièrement parsemée d'obstacle due à la pandémie. Une formation devait avoir lieu à Rimouski en avril dernier, celle-ci a bien évidemment été annulée afin de limiter les déplacements en avion de la forma-

trice en provenance de la Saskatchewan. Elle fut reprise en format web en novembre où le Module I fut présenté à cinq OBV à travers le Québec, et ce à prix réduit. Nous pouvons dire que nous nous en sommes bien sortis!

L'objectif de Project WET est de promouvoir et de faciliter la compréhension du public sur la ressource eau,

qu'elle soit dans l'atmosphère, sur, dans, ou sous le sol, ainsi que sur sa gestion et sur les problématiques qui y sont liées. Pour ce faire, des publications, des activités et du réseautage sont utilisés.



Lutte au myriophylle à épis - Lac du Gros ruisseau



Myriophylle à épis
Photos: OBVNEBSL

Une nouvelle collaboration est née durant la saison estivale au lac du Gros Ruisseau, situé dans les municipalités de Saint-Joseph-de-Lepage et Mont-Joli. Pris avec une problématique importante d'envahissement par le myriophylle à épis, les acteurs du milieu ont interpellé l'OBVNEBSL afin de les guider.

C'est ainsi que nous nous sommes déplacé afin de réali-

ser une caractérisation précise des herbiers aquatiques.

Depuis, plusieurs rencontres ont été organisées et animées par l'OBVNEBSL afin de débiter l'organisation de la lutte et l'élaboration collaborative d'un plan d'action comprenant quatre volets :

- Améliorer la qualité de l'eau;
- Suivre la qualité de l'eau et des plantes aquatiques;
- Sensibiliser, éduquer et mobiliser les acteurs;
- Limiter la propagation et travailler au rétablissement des usages.



Caractérisation des herbiers, Photo : OBVNEBSL

Projets à surveiller

Lacs en villégiature : Caractérisation et conservation volontaires des propriétés des lacs en villégiature

L'OBVNEBSL désire réaliser un projet sur les lacs en villégiature et a déposé une demande de subvention au troisième appel de projet pour le PSREE. Le projet de *caractérisation et conservation volontaire des propriétés des lacs* vise cinq lacs : le lac Minouche, le lac Des Îles, le Grand lac Malobès, le lac de la Station et le lac à la Truite. Ils ont été choisis parce qu'une problématique d'eutrophisation est soupçonnée et que leurs rives sont fortement habitées. Ce projet vise :

- La caractérisation de tous les terrains résidentiels;
- La mise à jour d'informations désuètes des caractérisations de lacs;
- La sensibilisation, l'éducation

et la mise en action des propriétaires grâce à des visites terrains, des soirées informatives, la remise d'un cahier personnalisé par propriétaire et la signature d'ententes de conservation volontaire.



Lac des îles, Photo: OBVNEBSL

Un chantier de réfection de traverses à gué pour la rivière Centrale en 2021

Plusieurs actions agroenvironnementales ont eu lieu pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale, il est maintenant temps de s'attaquer aux

traverses à gué ! Le projet, qui se tiendra à l'été 2021, consistera à remplacer 12 traverses à gué désuètes par des traverses à gué aux concepts novateurs utilisant divers matériaux qui perdureront dans le temps et qui limiteront les apports de sédiments dans le cours d'eau. Notons que dans leur état actuel, les traverses à gué affectent la qualité de l'eau et la qualité de l'habitat du poisson. Ce projet est coordonné par la MRC des Basques, en partenariat avec l'OBVNEBSL et bénéficie du soutien financier du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCC.



Traverse à gué problématique.
Photo: OBVNEBSL



Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

23, rue de l'Évêché Ouest, suite 100

Rimouski, Québec, G5L 4H4

Téléphone : 450-722-0666

Télécopie : 418-725-4567

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter!



Tous orientés vers l'eau!

Projets à venir en 2021 !

Poursuite du Plan de lutte régional à la berce sphondyle et à la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent;

Mise à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques du PDE / rencontres de consultations (janvier) et de la concertation (mars-avril);

Collaboration avec les MRCs pour des travaux portant sur les Plans Régionaux des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) des MRCs;

Poursuite de la démarche collective dans le bassin versant de la rivière Centrale et projet pilote de réfection des traverses à gué problématiques pour permettre la libre circulation de l'eau et du poisson;

Poursuite de la campagne de distribution d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation de bandes riveraines;

Projet de caractérisation de la frayère à éperlans arc-en-ciel dans la rivière Trois-Pistoles;

Reprise du partenariat avec des écoles primaires pour l'animation d'ateliers d'éducation sur l'eau issus du projet WET;

Relance du comité Projet Corridor de la rivière Rimouski;

Organisation d'événements information/réseautage pour les lacs de villégiature



Joyeux Noël
et Bonne
Année 2021!

Les principaux partenaires financiers de l'OBVNEBSL



Rédaction et mise en page du bulletin: l'équipe de l'OBVNEBSL

Source des photos: OBVNEBSL, sauf avis contraire